

infomairie



Retrouvez vos infos :
errouville.mairie54.fr

Conseil Municipal du 22/01/2018
« essentiel »

► Demande de subvention DTER....

Un dossier que nous présentons pour la 3^{ème} fois. Le 1^{er} Ministre l'avait précisé dans un courrier : « Des efforts, les collectivités ont déjà pris une part importante, en subissant en un temps limité des baisses marquées de leurs dotations. Nous voulons changer cela, avec une méthode qui permettra une réduction de leurs dépenses ». Voilà, c'est dit, notre dossier de la traverse d'Errouville est amputé à chaque fois. Aujourd'hui, pour la sécurité. On nous accorde deux plans surélevés, un à l'entrée Nord (gare routière), l'autre, entrée Sud (intersection route du terrain d'aviation). Coût des travaux 124 792,28€ TTC. Mais dans ce contexte, ne sont pas pris en considération le marquage vertical et horizontal, les panneaux de signalisations, les avaloirs et raccordements aux réseaux, les potelets de virages, les bordures de trottoirs (sur lesquelles, nous ne sommes pas d'accord. J'ai expliqué en préfecture, comment faire tenir un plateau surélevé, s'il n'y a pas de renfort de maintien latéral. Prenez un camion de 36 tonnes qui passe sur un passage surélevé, non maintenu des côtés, que se passe-t-il ? Réponse : « C'est la nouvelle nomenclature applicable pour 2018 ». Nous présentons un dossier avec bordures de trottoirs rehaussé de 12 cm pour le maintien de l'enrobé... et nous sollicitons une aide de 40% (montant plafond) sur la DTER.

Montant des travaux 113 448€ HT
subventionnés : 45 379,20€...à suivre ?

► Renouvellement des Logiciels JVS

Une opération obligatoire tous les trois ans pour se mettre en conformité avec les services de l'Etat. Coût annuel 2 909 € HT pour ce programme « Mairisystème ».

► Création de poste...

Un agent technique est parti en retraite en 2017. Pour le remplacer, nous devons créer un nouveau poste, avec une demande à la commission technique paritaire. Demande faite en septembre, La commission s'est réunie en décembre... Nous pouvons commencer les papiers de création de poste.

► Carrière d'Audun-le-Tiche sur la RD16 Etes-vous prêts ?

Pratiquement personne ne s'intéresse à ce sujet. Nous attendons les signatures pour la pétition,... Le 31 janvier ce sera trop tard.



Nous sommes en zone minière, avec des contraintes d'urbanisme sans précédent, dû à un contexte d'exploitation particulièrement mouvant. Les affaissements, des lorrains les ont subi et ont subiront dans le futur, tout ceci résultent d'une exploitation qui n'a rien ni d'uniforme ni d'homogène.

Une règle d'urbanisme avait établi que l'on ne pouvait construire sur des terrains dont les sous-sols dépassaient un « taux de défrètement » - soit le rapport de la partie traitée sur la partie restant dans le sous-sol - dépassant les 50%. Cette règle valait aussi à l'inverse : on ne pouvait théoriquement exploiter à plus de 50% les veines dont le sol au-dessus était bâti. De même dans ces

zones, on ne pouvait exploiter plus d'une couche dans l'épaisseur du sous-sol. Compte-tenu de la configuration urbaine, ces règles concernaient pour l'essentiel d'anciens villages et les cités ouvrières construites par les exploitants. Deux solutions étaient envisagées pour ces zones : soit on laissait les chambres et piliers intacts, soit on évitait d'exploiter les couches, créant ce qu'on appelait des « stots de protection », c'est-à-dire des ceintures de 50 m non exploitées autour des zones urbanisées en surface, encadrées de murs de soutènement. D'après les plans qui nous ont été remis, le taux de défrètement d'Errouville sous bâti se situe entre 42% et 54%. En 1976 seulement après plusieurs affaissements miniers, le taux de défrètement sous-bâti est passé à un maximum de 30%. Trop tard pour la Concession d'Errouville (Crusnes est descendu en 1977, 54% d'exploitation), En plus, cette mine a été choisie pour tester un explosif nouveau que les Allemands ont inventé la « DONARIT », qui a eu le mérite de fissurer le toit et crevé les marnes.

Elle a donc été très vite abandonnée. Mais, après la guerre, totalement démunie les mines devaient redémarrer, alors on utilisa la Donarit dans les petites mines, juste le temps, de réapprovisionner l'oxygène liquide. En 1954, on constata, que dix mines avaient de l'exhaure qui augmentait rapidement de la fin-janvier début février, pour décroître ensuite avec un minimum en juillet et octobre. Les pluies d'automne amènent une remontée des eaux en décembre très rapide. Le groupe classé avec une forte exhaure comprend 10 mines toutes ayant des marnes minacées crevées et des zones défilées.

Auboué - Tucquegnieux - Landres - Homécourt - Valleroy - Joeuf - Moutiers - Saint-Pierremont - Sancy - Errouville.

Toutes ont subi un affaissement, même plusieurs pour Auboué trois, Moutiers deux. Nous sommes sur la faille, Errouville est traversée de part en part, 120mètres de profondeur et 8 mètres de large à cette profondeur. Tout le bâti est classé « 02 » dès que vous arrivez en bout de rue ou de jardin vous êtes en « R2 » Affaissement brutal.

Aujourd'hui, une société va exploiter une carrière à 800 mètres de Crusnes qui a subi un affaissement minier en 1977. On nous parle de tir à 4000 kg. Je ne doute pas que les manipulateurs de dynamite travaillent comme des orfèvres, mais la résistance du sol ? et l'onde de choc ?

Cela arrivera avant les effondrements, êtes-vous prêts également.



La RD 16, tous les frontaliers du secteur la connaissent, avec ses encombrements journaliers. Ajoutez une centaine de camions par jour, malgré un lavage à la sortie, le calcaire transformé en boue sur la chaussée, et par temps sec, le calcaire polit la route un vrai « casse-gueule » pour automobilistes. Bref si nous ne descendons de suite, nous pourrions toujours faire du stock car en dehors des heures de pointe sur la RD 16, Résumons, Errouville un taux de défrètement nettement > à 30%, une faille, tout le bâti classé en 02, zone sismique niveau 1, quel va être la valeur de nos maisons.

Le Conseil municipal s'est prononcé contre cette carrière et va soutenir le collectif de défense.

► **Rappel :** Le conseil municipal s'est prononcé contre l'installation des compteurs dits « Intelligents » GASPAREL (GrDF) et LINKY (ErDF), trop de litiges en ce moment dans les différentes régions où ils sont installés. Si vous êtes démarchés, prévenir la mairie... Nous vous fournirons la délibération qui couvre le territoire d'Errouville.